AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-68 777098

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 Francs
Nº 9I avril I968/I0
2° supplément

ABRICOTIER

On observe actuellement l'agglomération de feuilles par des fils soyeux qu'installent de petites chenilles vertes ou roses. Le plus souvent il s'agit d'arbres n'ayant fait l'objet de traitement d'hiver insecticide.

Ajouter un insecticide au traitement anticryptogamique nédessité par le prochain développement de l'Oïdium et par le Monilia qui se développent rapidement sur les arbres n'ayant reçu aucune protection et qui de ce fait constituent des foyers d'infection dont pourront être victimes les abricotiers indemnes à ce jour.

Utiliser un ester phosphorique ou du Carbaryl en association avec un Soufre, du Dinocap ou de l'Oxythioquinox(ce dernier produit étant compatible avec la plupart des antiparasitaires : se renseigner auprès du fabricant).

PECHER

L'Oïdium du pêcher s'est installé dans certaines plantations; il convient de le combattre énergiquement par la pulvérisation de l'un des trois anti-oïdium cités précédemment. On peut également effectuer des poudrages de Soufre fluent.

Dans les vergers envahis par les acariens faire un traitement acaricide.

L.L.TROUILLON

POMMIER
(Traitement chute des pétales)

Nous avons déjà signalé les éclosions d'oeufs d'hiver d'araignées rouges (Panonychus ulmi). Actuellement les populations ont une densité telle qu'un traitement spécifique ne se justifie pas toujours. Néanmoins l'élévation des températures laisse prévoir une éclosion massive notamment dans les vergers de plaine. Il convient donc de surveiller attentivement le rythme des éclosions (en repérant quelques groupes d'oeufs ici et là) et l'évolution des populations. Ces dernières sont concentrées en particulier à la base de la face inférieure des feuilles constituant les rosettes développées à proximité des troncs et charpentières. Une intervention avec un acaricide spécifique sera nécessaire après la chute des pétales dès que la majorité des oeufs d'hiver aura éclos et que l'on aura constaté la présence d'araignées rouges sur les feuilles des rameaux.

Pour endiguer définitivement les attaques de pucerons on pulvérisera un aphicide tel que H.C.H. , Lindane, etc... Ajouter un anti-oïdium à la bouillie.

Dans les zones d'altitude et dans les vergers où des attaques de Tavelure ont été constatées la saison précédente il est nécessaire d'effectuer un traitement fongicide. Partout ailleurs l'utilisation d'un fongicide se justifie à la chute des pétales si l'humidité reste élevée. ... ...

P.1300

.../...

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

POIRIER

Nous rappelons notre précedent bulletin pour ce qui concerne les Psylles. Dans les vergers où les traitements ont été suivis on ne constate que quelques larves ici et là.

Les dernières pluies enregistrées ont lessivé le dernier traitement anti-tavelure ; il convient donc de renouveler ce dernier.

M. BEZUT

INFORMATIONS MARAICHERES

MOUCHE DE L'ASPERGE

La Mouche de l'asperge semble prendre de l'extension dans les zones de cultures littorales. Si les aspergières en production n'en souffrent pas du fait du mode de culture (récolte des asperges) les jeunes plantations de 1 et 2 ans, en non production, risquent d'être atteintes.

Aussi recommandons-nous d'exécuter dès maintenant un traitement dans ces jeunes aspergières, soit au stade "bourgeons gonflés" soit au stade "torche" ou au stade "épanoui" selon la précocité de la végétation.

Les insecticides recommandés dans l'Edition spéciale du I° janvier I968 sont les suivants (en matière active à l'hectolitre) :

Diazinon : 30 g - Endothion : 50 g - Diméthoate : 30 g - Formothion : 50 g

CRIOCERE DE L'ASPERGE

Les adultes observés ces derniers temps ont donné naissance aux premières larves qui causent quelques dégâts dans les jeunes aspergières.

Dès l'apparition de ce parasite effectuer un traitement que l'on combinera avec celui exécuté contre la mouche en utilisant contre le criocère un insecticide organique de synthèse (D.D.T. - Lindane - etc...)

TEIGNE DU POIREAU

Répéter le traitement mentionné dans le précédent bulletin.

La culture de l'ail prenant une certaine importance dans l'Hérault et le Gard nous recommandons de surveiller attentivement ces cultures et de traiter à la première manifestation de la Teigne laquelle s'installe aussi bien sur l'ail que sur l'oignon et le poireau.

ROUILLE DE L'AIL

L'ail étant très sensible aux attaques de rouille nous recommandons d'exécuter un traitement dès réception du présent bulletin. Renouveler l'intervention tous les 15 jours jusqu'à la fin du mois de mai.

Utiliser de préférence du Manèbe à la dose de 0k,160 de M.A. à l'hectolitre. Ne pas ommettre d'ajouter un mouillant à la bouillie.

SEPTORIOSE DU CELERI

Les cèleris étant en fin de production il est toujours possible que des attaques de Septoriose se développent à la faveur des pluies printanières.

Nous recommandons donc d'exécuter, si nécessaire, un traitement avec un fongicide organique de synthèse aux doses préconisées par les fabricants.

Les sels de cuivre non organiques (sulfates - oxychlorures - acétates - oxydes cuivreux, etc;..) tout en étant efficaces contre la septoriose ont une légère action dépressive sur le cèleri et tachent le feuillage.

.../...

BOTRYTIS DU FRAISIER

Les pluies récemment survenues (I4-I5-I6 et 17 avril) peuvent déclancher des attaques de Botrytis dans les cultures de fraisier.

Nous recommandons donc d'exécuter un traitement (principalement sur variétés sensibles) avec un des fongicides suivants :

Thirame - Captafol - Captane - Dichlofluanide - Phaltane - etc...

Parmi les fongicides énumérés ci-dessus la Dichlofluanide ne doit pas être utilisée dans les 7 jours qui précèdent la récolte des fraises.

P. CHRESTIAN - J. LAVY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 22 Avril I968

P 301